

Paris, le 11 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Générale centralise plus de 2 milliards d'euros d'actifs chez BNP Paribas Securities Services et poursuit son avancée vers solvabilité II

Après avoir délégué son portefeuille à trois sociétés de gestion françaises en décembre, La Mutuelle Générale poursuit sa démarche de simplification de la gestion de ses actifs en centralisant leur conservation chez un seul acteur. C'est l'offre DNA* de BNP Paribas Securities Services qui a été retenue pour ses outils de suivi d'analyse de performance et de risque innovants, qui permettront à la 3^{ème} mutuelle française de suivre ses obligations réglementaires de 2016.

La Mutuelle Générale poursuit la simplification de la surveillance de ses actifs

La décision de centraliser ses actifs chez un seul acteur offrant des outils de suivi et de surveillance adaptés s'inscrit pour La Mutuelle Générale dans la continuité de la démarche de simplification qui l'avait amenée à déléguer 1,8 milliard d'euros à 3 sociétés de gestion en décembre dernier.

BNP Paribas Securities Services devient l'unique dépositaire et centralisateur des valeurs mobilières de La Mutuelle Générale. En retenant ce partenaire, La Mutuelle Générale disposera d'une image synthétique et consolidée de ses principaux investissements et d'un outil performant d'analyse de ses positions de marché et de leur performance. Elle simplifie et renforce la surveillance de ses risques financiers.

Une volonté d'anticiper les évolutions du marché et la mise en place de Solvabilité II

La Mutuelle Générale a sélectionné la solution de BNP Paribas Securities Services. Celle-ci offre à La Mutuelle Générale la rapidité et l'agilité pour optimiser la production de sa comptabilité des placements d'une part, l'analyse de la performance financière et des risques via DNA* d'autre part.

La Mutuelle Générale renforce sa capacité à mieux identifier, suivre et contrôler ses investissements et ses besoins en termes de solvabilité sur l'actif. Des indicateurs de suivi faciliteront la description des événements liés aux engagements financiers et intégreront la surveillance de l'allocation déterminée par le Conseil d'Administration de La Mutuelle Générale.

Société de personnes agissant au seul bénéfice de ses adhérents, La Mutuelle Générale vise une stratégie de placements de long terme qui permet d'optimiser les rendements de ses actifs et de diminuer les coûts de leur gestion, tout en maîtrisant les risques. Elle démontre ainsi sa capacité à anticiper les évolutions de son secteur et à transformer les défis réglementaires en opportunités.

*Data navigation analysis (analyse de performance et de risque)

Rappel des chiffres clés (2012)

- **3^{ème}** mutuelle française
- **13^{ème}** organisme complémentaire santé français
- **930 957** adhérents
- Personnes protégées : **1,3 million**
- L'un des **1^{ers}** opérateurs en dépendance (près de 450 000 adhérents)
- Cotisations acquises brutes : **1 051 millions €**
- Résultat net : **32,8 millions €**
- Provisions techniques brutes : **1 438 millions €** (Vie : 492 millions € - Non-vie : 946 millions €)
- Fonds propres : **647 millions €**
- Ratio de couverture de marge de solvabilité : **3,61**
- Prestations versées au titre du Régime Obligatoire de Sécurité sociale : **1 014 millions €**

A propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,3 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 65 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé. Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.

Contacts Presse :

La Mutuelle Générale

Sophie Bancet – 01 45 59 84 66

sbancet@lamutuellegenerale.fr

Parties Prenantes

Emilie FUCHS – 01 41 34 08 97

emilie.fuchs@partiesprenantes.com